



Problème et renseignements avec une agence de rencontre

Par Visiteur

Bonjour,

je viens vous demander conseil, mon fils, qui a 29 ans, s'est rendu dans une agence de rencontres des filles de l'est (EuroChallenges).

Il a signé une fiche de renseignement et la personne qui l'a reçu en a profité pour lui glisser un contrat dont il n'a pas pris connaissance.

Ce contrat porte une somme de plus de 5000 euros.

Aujourd'hui, cette agence les lui réclame, je les ai contactés disant qu'il n'avait pas fourni de document et de plus que nous devions le placer sous curatelle suite à l'accumulation de problèmes. De tout ordre.

Ils le menacent de tribunal.

Je ne sais pas quoi faire.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Est-ce que dans le contrat signé par votre fils, il est fait mention des conditions légales de rupture du contrat?

Dans l'immédiat votre fils n'est pas placé sous curatelle?

Cordialement